




## Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Articles R.1334-29-7, R.1334-14, R.1334-15 et 16, R.1334-20 et 21 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011) ;  
Arrêtés du 12 décembre 2012 ;

A	INFORMATIONS GENERALES		
<b>A.1</b>	<b>DESIGNATION DU BATIMENT</b>		
<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none;">           Nature du bâtiment : <b>Maison individuelle</b>            Cat. du bâtiment : <b>Habitation (Maisons individuelles)</b>            Nombre de Locaux : <b>8</b>            Etage :            Numéro de Lot :            Référence Cadastre : <b>NC</b>            Date du Permis de Construire : <b>Avant 1949</b>            Adresse : <b>15 avenue Cernuschi</b>  <b>06100 NICE</b> </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;">           Escalier :            Bâtiment :            Porte :            Propriété de: <b>VILLE DE NICE</b>  <b>5 rue de l'Hotel de Ville</b>  <b>06364 NICE Cedex 4</b> </td> </tr> </table>		Nature du bâtiment : <b>Maison individuelle</b> Cat. du bâtiment : <b>Habitation (Maisons individuelles)</b> Nombre de Locaux : <b>8</b> Etage : Numéro de Lot : Référence Cadastre : <b>NC</b> Date du Permis de Construire : <b>Avant 1949</b> Adresse : <b>15 avenue Cernuschi</b> <b>06100 NICE</b>	Escalier : Bâtiment : Porte : Propriété de: <b>VILLE DE NICE</b> <b>5 rue de l'Hotel de Ville</b> <b>06364 NICE Cedex 4</b>
Nature du bâtiment : <b>Maison individuelle</b> Cat. du bâtiment : <b>Habitation (Maisons individuelles)</b> Nombre de Locaux : <b>8</b> Etage : Numéro de Lot : Référence Cadastre : <b>NC</b> Date du Permis de Construire : <b>Avant 1949</b> Adresse : <b>15 avenue Cernuschi</b> <b>06100 NICE</b>	Escalier : Bâtiment : Porte : Propriété de: <b>VILLE DE NICE</b> <b>5 rue de l'Hotel de Ville</b> <b>06364 NICE Cedex 4</b>		
<b>A.2</b>	<b>DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE</b>		
<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none;">           Nom : <b>VILLE DE NICE</b>            Adresse : <b>5 rue de l'Hotel de Ville</b>  <b>06364 NICE Cedex 4</b>            Qualité : <b>Administration</b> </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;">           Documents fournis : <b>Néant</b>            Moyens mis à disposition : <b>Néant</b> </td> </tr> </table>		Nom : <b>VILLE DE NICE</b> Adresse : <b>5 rue de l'Hotel de Ville</b> <b>06364 NICE Cedex 4</b> Qualité : <b>Administration</b>	Documents fournis : <b>Néant</b> Moyens mis à disposition : <b>Néant</b>
Nom : <b>VILLE DE NICE</b> Adresse : <b>5 rue de l'Hotel de Ville</b> <b>06364 NICE Cedex 4</b> Qualité : <b>Administration</b>	Documents fournis : <b>Néant</b> Moyens mis à disposition : <b>Néant</b>		
<b>A.3</b>	<b>EXECUTION DE LA MISSION</b>		
<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none;"> <b>Rapport N° : 33903 A</b>  <b>Le repérage a été réalisé le : 11/07/2018</b>            Par : <b>CABRIEL Thomas</b>            N° certificat de qualification : <b>CPDI 2101</b>            Date d'obtention : <b>31/10/2017</b>            Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :  <b>ICERT</b>  <b>Parc EDONIA</b>  <b>Rue de la Terre Victoria</b>  <b>35760 ST GREGOIRE</b>            Date de commande : 03/07/2018         </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;">           Date d'émission du rapport : <b>20/07/2018</b>            Accompagnateur : <b>Aucun</b>            Laboratoire d'Analyses : <b>ITGA (Institut Technique des Gaz et de l'Air)</b>            Adresse laboratoire : <b>Arteparc Bât E</b>  <b>Route de la Côte d'Azur</b>  <b>CS 30012 13590 Meyreuil</b>            Numéro d'accréditation :            Organisme d'assurance professionnelle : <b>LSN Assurances</b>            Adresse assurance : <b>81 rue de Taitbout 75009 PARIS - 9EME</b>            N° de contrat d'assurance : <b>FR00011639EO18A - A007</b>            Date de validité : <b>31/12/2018</b> </td> </tr> </table>		<b>Rapport N° : 33903 A</b> <b>Le repérage a été réalisé le : 11/07/2018</b> Par : <b>CABRIEL Thomas</b> N° certificat de qualification : <b>CPDI 2101</b> Date d'obtention : <b>31/10/2017</b> Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : <b>ICERT</b> <b>Parc EDONIA</b> <b>Rue de la Terre Victoria</b> <b>35760 ST GREGOIRE</b> Date de commande : 03/07/2018	Date d'émission du rapport : <b>20/07/2018</b> Accompagnateur : <b>Aucun</b> Laboratoire d'Analyses : <b>ITGA (Institut Technique des Gaz et de l'Air)</b> Adresse laboratoire : <b>Arteparc Bât E</b> <b>Route de la Côte d'Azur</b> <b>CS 30012 13590 Meyreuil</b> Numéro d'accréditation : Organisme d'assurance professionnelle : <b>LSN Assurances</b> Adresse assurance : <b>81 rue de Taitbout 75009 PARIS - 9EME</b> N° de contrat d'assurance : <b>FR00011639EO18A - A007</b> Date de validité : <b>31/12/2018</b>
<b>Rapport N° : 33903 A</b> <b>Le repérage a été réalisé le : 11/07/2018</b> Par : <b>CABRIEL Thomas</b> N° certificat de qualification : <b>CPDI 2101</b> Date d'obtention : <b>31/10/2017</b> Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : <b>ICERT</b> <b>Parc EDONIA</b> <b>Rue de la Terre Victoria</b> <b>35760 ST GREGOIRE</b> Date de commande : 03/07/2018	Date d'émission du rapport : <b>20/07/2018</b> Accompagnateur : <b>Aucun</b> Laboratoire d'Analyses : <b>ITGA (Institut Technique des Gaz et de l'Air)</b> Adresse laboratoire : <b>Arteparc Bât E</b> <b>Route de la Côte d'Azur</b> <b>CS 30012 13590 Meyreuil</b> Numéro d'accréditation : Organisme d'assurance professionnelle : <b>LSN Assurances</b> Adresse assurance : <b>81 rue de Taitbout 75009 PARIS - 9EME</b> N° de contrat d'assurance : <b>FR00011639EO18A - A007</b> Date de validité : <b>31/12/2018</b>		
<b>B</b>	<b>CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR</b>		
<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 30%; border: none; vertical-align: top;">           Signature et Cachet de l'entreprise   </td> <td style="width: 70%; border: none; vertical-align: top;"> <b>Date d'établissement du rapport :</b>            Fait à <b>NICE</b> le <b>20/07/2018</b>            Cabinet : <b>EX'IM AZUR</b>            Nom du responsable : <b>WEGENER Matthias</b>            Nom du diagnostiqueur : <b>CABRIEL Thomas</b> </td> </tr> </table>		Signature et Cachet de l'entreprise 	<b>Date d'établissement du rapport :</b> Fait à <b>NICE</b> le <b>20/07/2018</b> Cabinet : <b>EX'IM AZUR</b> Nom du responsable : <b>WEGENER Matthias</b> Nom du diagnostiqueur : <b>CABRIEL Thomas</b>
Signature et Cachet de l'entreprise 	<b>Date d'établissement du rapport :</b> Fait à <b>NICE</b> le <b>20/07/2018</b> Cabinet : <b>EX'IM AZUR</b> Nom du responsable : <b>WEGENER Matthias</b> Nom du diagnostiqueur : <b>CABRIEL Thomas</b>		

*Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.*

Ce rapport ne peut être utilisé pour satisfaire aux exigences du repérage avant démolition ou avant travaux.

<b>INFORMATIONS GENERALES.....</b>	<b>1</b>
DESIGNATION DU BATIMENT .....	1
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE.....	1
EXECUTION DE LA MISSION .....	1
<b>CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR.....</b>	<b>1</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>CONCLUSION(S) .....</b>	<b>3</b>
LISTE DES LOCAUX NON VISITES ET JUSTIFICATION .....	3
LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION.....	3
<b>PROGRAMME DE REPERAGE.....</b>	<b>4</b>
LISTE A DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-20).....	4
LISTE B DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE ( ART R.1334-21).....	4
<b>CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE .....</b>	<b>5</b>
<b>RAPPORTS PRECEDENTS .....</b>	<b>5</b>
<b>RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE .....</b>	<b>5</b>
LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION .....	6
DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE .....	7
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR.....	11
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE .....	11
LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.....	11
COMMENTAIRES .....	11
<b>ELEMENTS D'INFORMATION .....</b>	<b>11</b>
<b>ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION .....</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE 2 – CROQUIS.....</b>	<b>14</b>
<b>ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....</b>	<b>18</b>
<b>ATTESTATION(S) .....</b>	<b>19</b>

D CONCLUSION(S)	
Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante	

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit
28	Local	Ext	Plaques ondulées	Toiture	Fibres ciment

#### Liste des locaux non visités et justification

N° Local	Local	Etage	Justification
25	Toiture	Toit	<b>Accès non sécurisé. Les obligations du propriétaire et du donneur d'ordre ne sont pas remplies, nous nous tenons à votre disposition pour une visite de contrôle ultérieure.</b>
30	Vide-sanitaire	SS	<b>Pas d'accès possible. Les obligations du propriétaire et du donneur d'ordre ne sont pas remplies, nous nous tenons à votre disposition pour une visite de contrôle ultérieure.</b>

La mission décrite sur la page de couverture du rapport n'a pu être menée à son terme : des investigations complémentaires devront être réalisées.

Les obligations réglementaires du propriétaire prévues aux articles R. 1334-15 à R. 1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article 3 des arrêtés du 12 décembre 2012

#### Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun
-------

## E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste A et liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

### Liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-20)

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

L'opérateur communiquera au préfet les rapports de repérage de certains établissements dans lesquels il a identifié des matériaux de la liste A contenant de l'amiante dégradés, qui nécessitent des travaux de retrait ou confinement ou une surveillance périodique avec mesure d'empoussièrement. Cette disposition a pour objectif de mettre à la disposition des préfets toutes les informations utiles pour suivre ces travaux à venir et le respect des délais. Parallèlement, le propriétaire transmettra au préfet un calendrier de travaux et une information sur les mesures conservatoires mises en œuvre dans l'attente des travaux. Ces transmissions doivent également permettre au préfet d'être en capacité de répondre aux cas d'urgence (L.1334-16)

### Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique ( Art R.1334-21)

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
<b>1. Parois verticales intérieures</b>	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu. Enduits projetés, panneaux de cloisons.
<b>2. Planchers et plafonds</b>	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres. Planchers.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés. Dalles de sol
<b>3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs</b>	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...) Clapets/volets coupe-feu Portes coupe-feu. Vide-ordures.	Conduits, enveloppes de calorifuges. Clapets, volets, rebouchage. Joints (tresses, bandes). Conduits.
<b>4. Éléments extérieurs</b>	
Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux. Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

## F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 11/07/2018

NOTA 1 - La recherche de Matériaux Contenant de l'Amiante (MCA) de l'« immeuble ou partie d'immeuble bâti » objet de la vente et de la présente mission porte :

- sur chaque construction ou partie de construction avec ou sans terrain périphérique
- sur tous les revêtements ou surfaces des matériaux ou produits, de la construction au contact de l'air et donc susceptibles de générer un risque d'inhalation de fibres d'amiante pour l'occupant des locaux référencés.

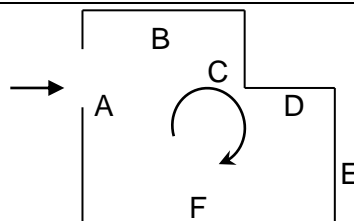
NOTA 2 - Dans le cas d'un immeuble collectif d'habitation, le présent rapport ne porte que sur les parties privatives.

En plus du présent rapport, pour que le propriétaire vendeur soit exonéré de responsabilité pour le vice caché que pourrait constituer la présence d'amiante sur les parties communes, il doit fournir à l'acquéreur la « fiche récapitulative du Dossier Technique Amiante » (DTA) portant sur les parties communes.

NOTA 3 - Les repérages de matériaux contenant de l'amiante pour : « constitution du DTA (dossier technique amiante) », « avant réalisation de travaux », « avant démolition » ou « examen visuel suite à désamiantage », font l'objet de missions de repérage amiante différentes.

NOTA 4 - En aucun cas le présent diagnostic ne saurait être utilisé lorsque des travaux sont envisagés ou dans le cadre d'une démolition. En effet, le présent diagnostic ne portant que sur les parties visibles et accessibles de l'immeuble et selon la liste des matériaux figurant à l'annexe 13-9 du Code de la construction et de l'habitation, il ne saurait préjuger de la présence ou de l'absence de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans les parties inaccessibles ou en dehors de la liste figurant à l'annexe 13-9 précitée.

Sens du repérage pour évaluer un local :



## G RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

## H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

**LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION**

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
1	Hall	RDC	OUI	
2	Dégagement	RDC	OUI	
3	WC n°1	RDC	OUI	
4	Escalier n°1	SS	OUI	
5	Couloir	SS	OUI	
6	Salle d'eau	SS	OUI	
7	Local technique	SS	OUI	
8	WC n°2	SS	OUI	
9	Vestiaire n°1	SS	OUI	
10	Salle d'eau / WC	SS	OUI	
11	Vestiaire n°2	SS	OUI	
12	Entrée	RDC	OUI	
13	Bureau n°1	RDC	OUI	
14	Bureau n°2	RDC	OUI	
15	Bureau n°3	RDC	OUI	
16	Escalier n°2	RDC/1er	OUI	
17	Palier	1er	OUI	
18	Bureau n°4	1er	OUI	
19	Bureau n°5	1er	OUI	
20	Bureau n°6	1er	OUI	
21	WC n°3	1er	OUI	
22	Balcon n°1	1er	OUI	
23	Balcon n°2	1er	OUI	
24	Combles	2ème	OUI	
25	Toiture	Toit	NON	<i>Accès non sécurisé. Les obligations du propriétaire et du donneur d'ordre ne sont pas remplies, nous nous tenons à votre disposition pour une visite de contrôle ultérieure.</i>
26	Façades	Ext	OUI	
27	Parking	Ext	OUI	
28	Local	Ext	OUI	
29	Terrasse	Ext	OUI	
30	Vide-sanitaire	SS	NON	<i>Pas d'accès possible. Les obligations du propriétaire et du donneur d'ordre ne sont pas remplies, nous nous tenons à votre disposition pour une visite de contrôle ultérieure.</i>

**DESCRIPTION DES REVÊTEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE**

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Élément	Zone	Revêtement
1	Hall	RDC	Mur	A, B, C, D, E, F	Plâtre - Toile de verre
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Porte n°1 - Dormant	A	Métal - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Métal - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Métal - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant	F	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	F	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	F	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant	F	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Ouvrant extérieur	F	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Ouvrant intérieur	F	Bois - Peinture
			Garde-corps n°1	F	Métal - Peinture
			Garde-corps n°2	F	Métal - Peinture
Embrasures	A et C	Plâtre - Toile de verre			
2	Dégagement	RDC	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Fenêtre	C	Verre - Non peint
			Porte n°2 - Dormant	C	Bois - Peinture
			Porte n°2 - Ouvrant extérieur	C	Bois - Peinture
			Porte n°2 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	PVC
			Faux-plafond	Plafond	Laine minérale
3	WC n°1	RDC	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Faux-plafond	Plafond	Laine minérale
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	PVC
			Fenêtre n°1 - Dormant	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Ouvrant extérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°3 - Dormant	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°3 - Ouvrant extérieur	C	Bois - Peinture
Fenêtre n°3 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture			
Garde-corps n°1	C	Métal - Peinture			
Garde-corps n°2	C	Métal - Peinture			
Garde-corps n°3	C	Métal - Peinture			
4	Escalier n°1	SS	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Fenêtre	D	Verre - Non peint
			Escalier n°1 - Ensemble des contre-marches	Sol	Béton - Non peint
Escalier n°1 - Ensemble des marches	Sol	Carrelage			
5	Couloir	SS	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Toile de verre
			Plafond	Plafond	Placoplâtre - Toile de verre
			Plancher	Sol	Carrelage
			Embrasures	A	Plâtre - Toile de verre
6	Salle d'eau	SS	Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Mur	A, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Placoplâtre - Peinture

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
7	Local technique	SS	Murs	A, B, C, D	Carrelage
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Béton
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
8	WC n°2	SS	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Placoplâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
9	Vestiaire n°1	SS	Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Mur	A, F, G	Placoplâtre - Peinture
			Mur	B, C, D, E	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Placoplâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Embrasures	A et D	Plâtre - Toile de verre
			Fenêtre n°1 - Dormant	F	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	F	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	F	Bois - Peinture
			Garde-corps n°1	F	Métal - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant	G	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Ouvrant extérieur	G	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Ouvrant intérieur	G	Bois - Peinture
Garde-corps n°2	G	Métal - Peinture			
10	Salle d'eau / WC	SS	Mur	A, B, C, D	Carrelage
			Plafond	Plafond	Placoplâtre - Toile de verre
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
11	Vestiaire n°2	SS	Placard	F	Bois - Peinture
			Mur	A	Plâtre - Toile de verre
			Plafond	Plafond	Placoplâtre - Toile de verre
			Plancher	Sol	Carrelage
			Embrasures	A	Plâtre - Toile de verre
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Dormant de porte	A	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Volets	C	Bois - Peinture
Garde-corps	C	Métal - Peinture			
12	Entrée	RDC	Mur	B, C, D	Placoplâtre - Toile de verre
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Toile de verre
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Embrasures	A	Plâtre - Toile de verre
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	PVC
			Ensemble des balustres	Sol	Métal - Peinture
			Main-courante	Sol	Bois - Vernis
			Fenêtre n°1 - Dormant	A	Bois - Peinture
Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois - Peinture			
Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture			



N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
13	Bureau n°1	RDC	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Toile de verre
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Embrasures n°1	A	Plâtre - Toile de verre
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Embrasures n°2	C	Plâtre - Toile de verre
			Fenêtre n°1 - Dormant	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Volets	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Ouvrant extérieur	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Ouvrant intérieur	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Volets	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°3 - Dormant	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°3 - Ouvrant extérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°3 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°3 - Volets	C	Bois - Peinture
			Garde-corps n°1	C	Métal - Peinture
			Fenêtre n°4 - Dormant	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°4 - Ouvrant extérieur	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°4 - Ouvrant intérieur	D	Bois - Peinture
Fenêtre n°4 - Volets	D	Bois - Peinture			
Porte + Bâti	D	Bois - Peinture			
Faux-plafond	Plafond	Laine minérale			
Garde-corps n°2	B	Métal - Peinture			
14	Bureau n°2	RDC	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Toile de verre
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Embrasures n°1	A	Plâtre - Toile de verre
			Plinthes	Toutes zones	PVC
			Porte + Bâti	B	Bois - Peinture
			Allège de fenêtre	C	Plâtre - Toile de verre
			Embrasures n°2	C	Plâtre - Toile de verre
			Fenêtre n°1 - Dormant	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Volets	C	Bois - Peinture
			Garde-corps	C	Métal - Peinture
			Faux-plafond	Plafond	Laine minérale
			15	Bureau n°3	RDC
Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture			
Porte n°1 - Dormant	A	Bois - Peinture			
Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois - Peinture			
Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture			
Plinthes	Toutes zones	PVC			
Dormant de porte	B	Bois - Peinture			
Embrasures n°1	B	Plâtre - Toile de verre			
Allège de fenêtre	C	Plâtre - Toile de verre			
Embrasures n°2	C	Plâtre - Toile de verre			
Fenêtre n°1 - Dormant	C	Bois - Peinture			
Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	C	Bois - Peinture			
Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture			
Fenêtre n°1 - Volets	C	Bois - Peinture			
Faux-plafond	Plafond	Laine minérale			
16	Escalier n°2	RDC/1er	Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Escalier n°1 - Ensemble des contre-marches	Sol	Marbre - Non peint
			Escalier n°1 - Ensemble des marches	Sol	Marbre - Non peint
			Escalier n°1 - Main-courante	Sol	Bois - Vernis
			Ensemble des balustres	Toutes zones	Métal - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Embrasures	C	Plâtre - Toile de verre
			Fenêtre n°1 - Dormant	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture
17	Palier	1er	Fenêtre n°1 - Volets	C	Bois - Peinture
			Mur	A, B, C, D, E, F	Plâtre - Toile de verre
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	PVC - Peinture
18	Bureau n°4	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Toile de verre
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Embrasures n°1	A	Plâtre - Toile de verre
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	PVC - Peinture
			Embrasures n°2	B	Plâtre - Toile de verre
			Fenêtre n°1 - Dormant	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Volets	B	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre n°1 - Dormant	B	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre n°1 - Ouvrant	B	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre n°1 - Volets	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Ouvrant extérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Volets	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°3 - Dormant	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°3 - Ouvrant extérieur	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°3 - Ouvrant intérieur	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°3 - Volets	D	Bois - Peinture
			Porte + Bâti	D	Bois - Peinture
Embrasures n°3	C	Plâtre - Toile de verre			
Faux-plafond	Plafond	Laine minérale			
19	Bureau n°5	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Toile de verre
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	PVC - Peinture
			Porte + Bâti	B	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre n°1 - Dormant	C	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre n°1 - Ouvrant	C	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre n°1 - Volets	C	Bois - Peinture
20	Bureau n°6	1er	Embrasures	A	Plâtre - Toile de verre
			Faux-plafond	Plafond	Laine minérale
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Toile de verre
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	PVC - Peinture
			Allège de fenêtre	C	Plâtre - Toile de verre
			Embrasures	C	Plâtre - Toile de verre
21	WC n°3	1er	Fenêtre n°1 - Dormant	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Volets	C	Bois - Peinture
			Faux-plafond	Plafond	Laine minérale
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Toile de verre
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Porte n°1 - Dormant	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
Plinthes	Toutes zones	PVC - Peinture			

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Fenêtre n°1 - Dormant	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Volets	C	Bois - Peinture
			Faux-plafond	Plafond	Laine minérale
22	Balcon n°1	1er	Plancher	Sol	Marbre
23	Balcon n°2	1er	Garde-corps	Toutes zones	Métal - Peinture
24	Combles	2ème	Plancher	Sol	Carrelage
			Mur	A, B, C, D	Pierres
			Plancher	Sol	Bois
			Charpente	Toiture	Bois
			Couverture	Toiture	Tuiles
26	Façades	Ext	Mur	A	Pierres, mortier - Enduit
27	Parking	Ext	Mur	A	Béton - Enduit
			Arbres	Toutes zones	Bois
28	Local	Ext	Mur	A, B, C, D	Béton
			Plancher	Sol	Béton
			Porte n°1 - Dormant	A	Métal - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant extérieur	A	Métal - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Métal - Peinture
			Poutre	Toiture	Bois

**LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR**

Néant

**LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE**

Néant

**LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.**

N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Hors champ d'investigation*	Référence prélevement	Critère de décision
28	Local	Ext	Plaques ondulées	Toiture	Fibres ciment		P001	Résultat d'analyse

**LEGENDE**

<b>Présence</b>	<b>A</b> : Amiante	<b>N</b> : Non Amianté	<b>a?</b> : Probabilité de présence d'Amiante	
<b>Etat de dégradation des Matériaux</b>	<b>F, C, FP</b>	<b>BE</b> : Bon état	<b>DL</b> : Dégradations locales	<b>ME</b> : Mauvais état
	<b>Autres matériaux</b>	<b>MND</b> : Matériau(x) non dégradé(s)		<b>MD</b> : Matériau(x) dégradé(s)
<b>Obligation matériaux de type Flocage, calorifugeage ou faux-plafond</b> (résultat de la grille d'évaluation)	<b>1</b>	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation		
	<b>2</b>	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement		
	<b>3</b>	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement		
<b>Recommandations des autres matériaux et produits.</b> (résultat de la grille d'évaluation)	<b>EP</b>	Evaluation périodique		
	<b>AC1</b>	Action corrective de premier niveau		
	<b>AC2</b>	Action corrective de second niveau		

**COMMENTAIRES**

Néant

**I ELEMENTS D'INFORMATION**

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales). L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées

pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet [www.sinoe.org](http://www.sinoe.org)

**ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION**

**PRELEVEMENT : P001**

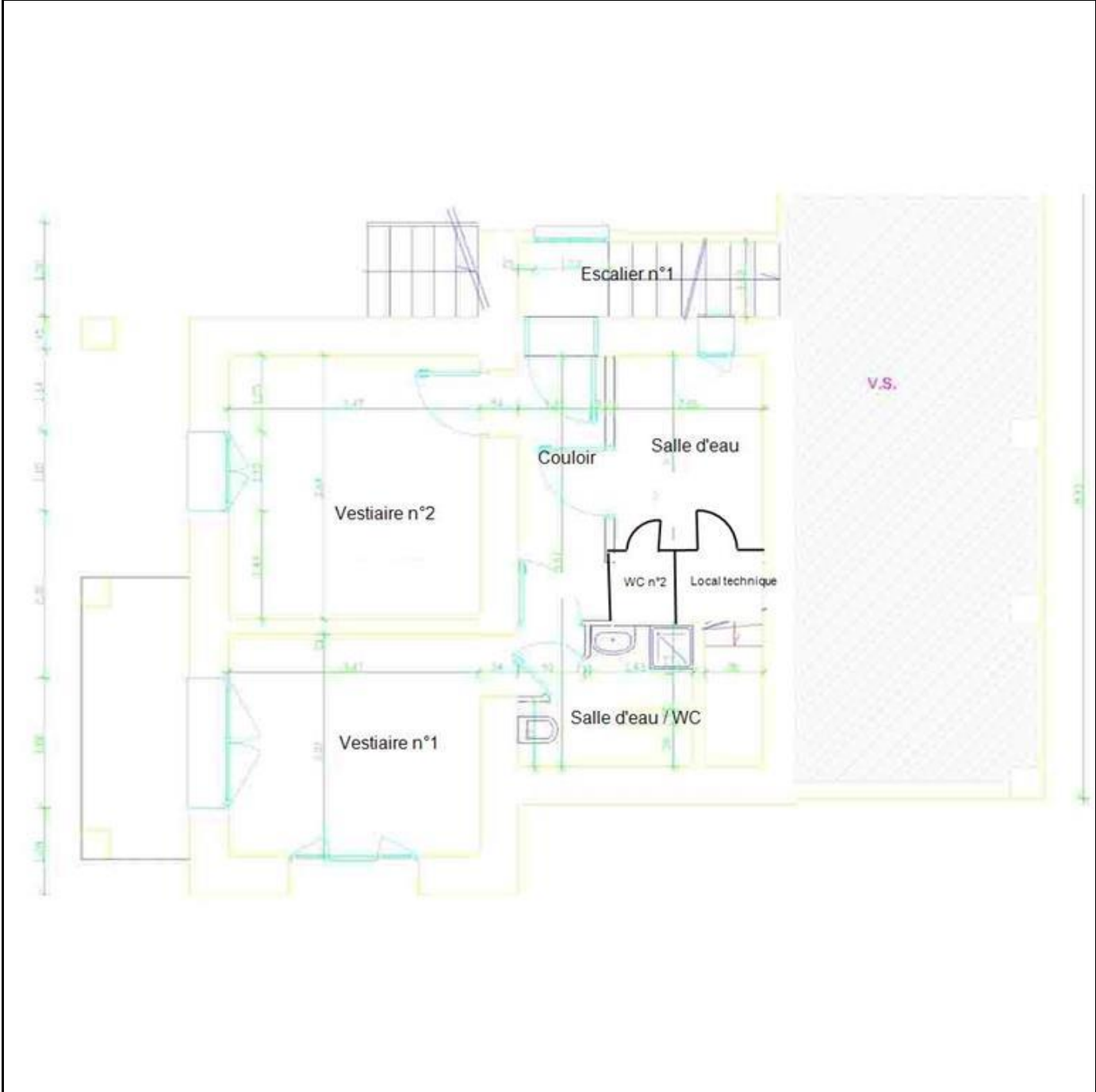
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
VILLE DE NICE	33903	Ext - Local
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibres ciment	11/07/2018	CABRIEL Thomas
Localisation	Résultat	
Plaques ondulées - Toiture	absence d'amiante	

**Emplacement**



**ANNEXE 2 – CROQUIS**

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	15 avenue Cernuschi 06100 NICE
N° dossier :	33903				
N° planche :	1/4	Version :	0	Type :	Croquis
Origine du plan :	EX'IM				



Amiante

PLANCHE DE REPERAGE USUEL					
N° dossier :	33903			Adresse de l'immeuble :	15 avenue Cernuschi 06100 NICE
N° planche :	2/4	Version :	0		
Origine du plan :	EX'IM			Bâtiment – Niveau :	Croquis N°2

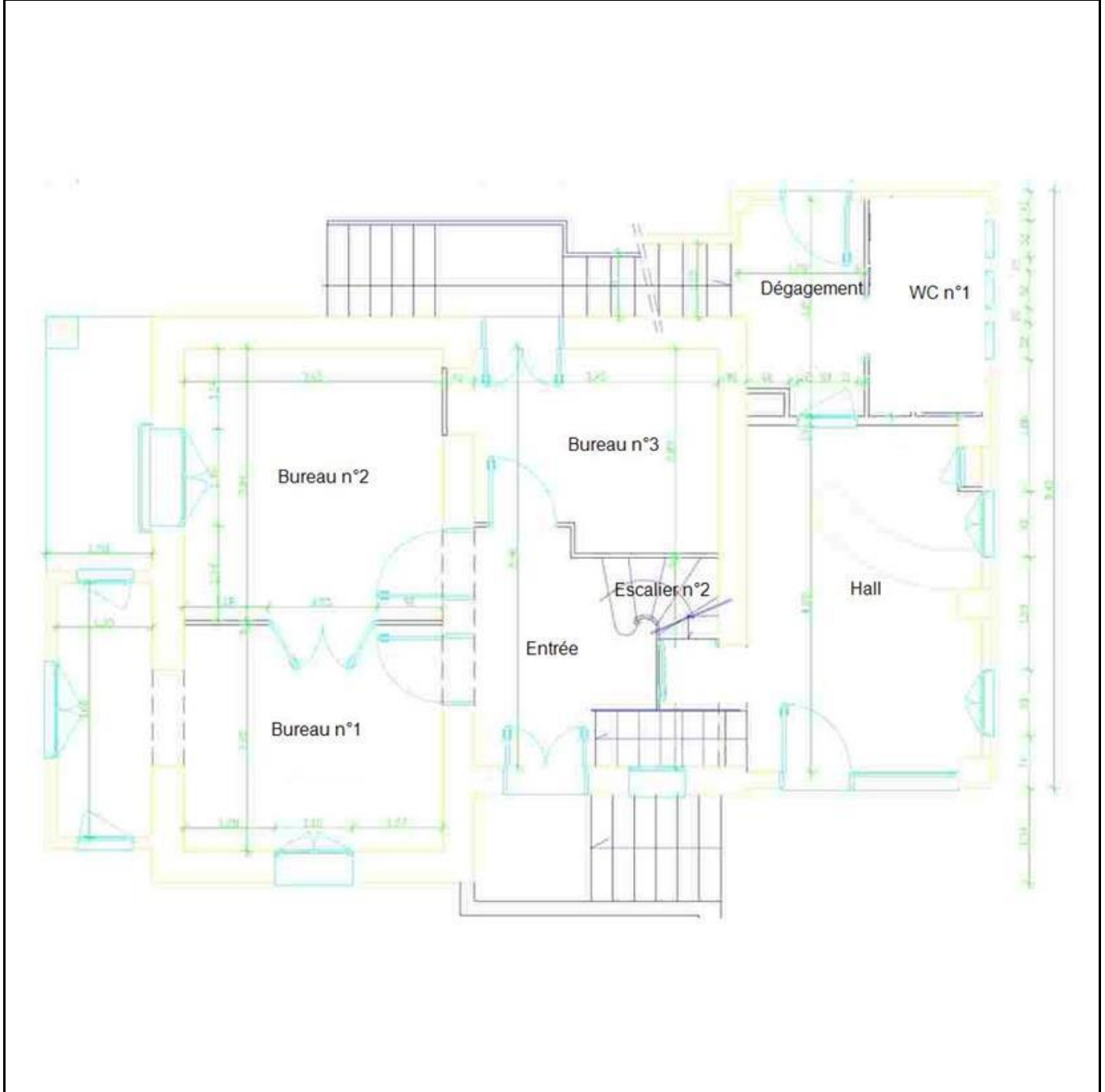
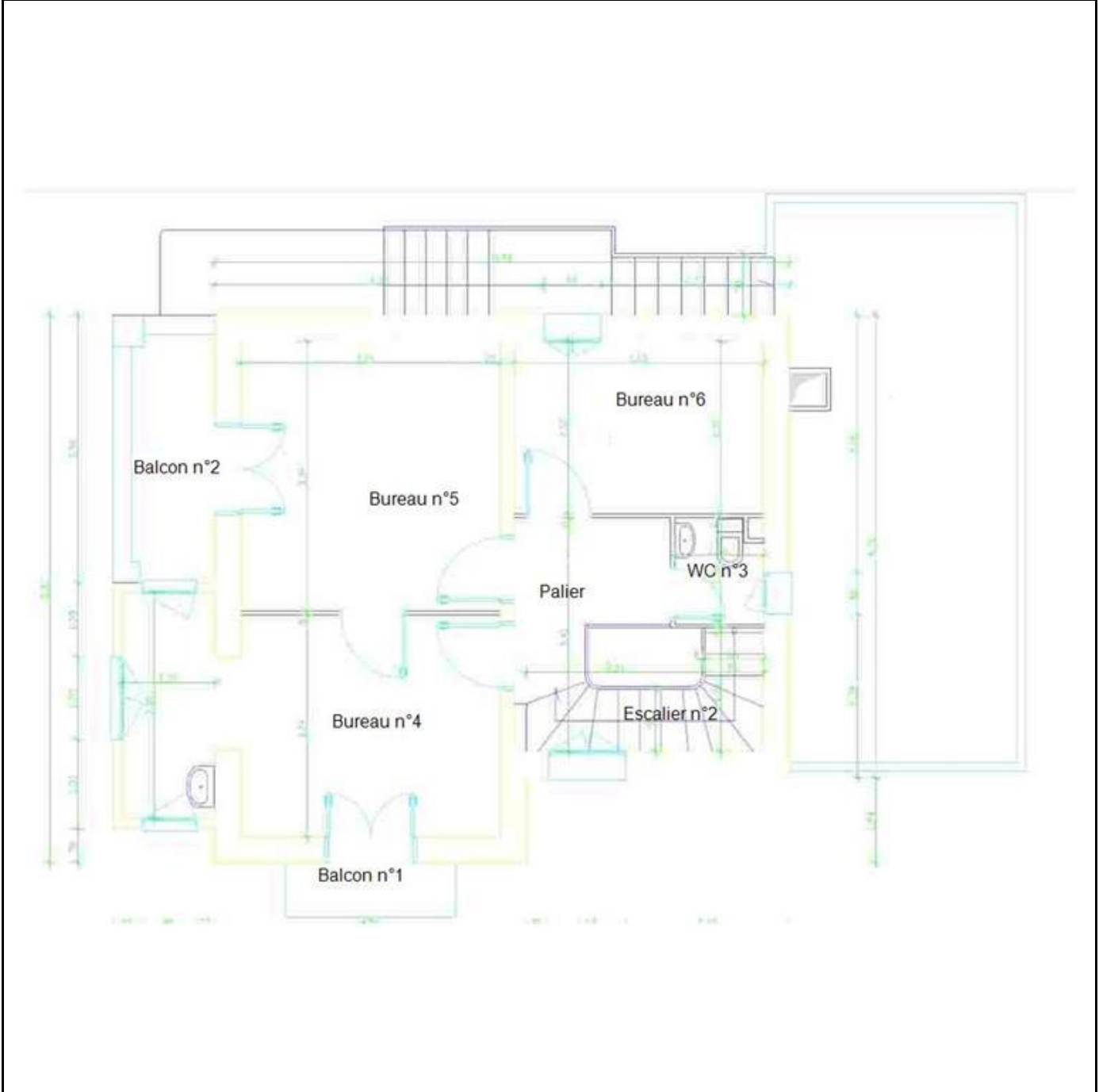




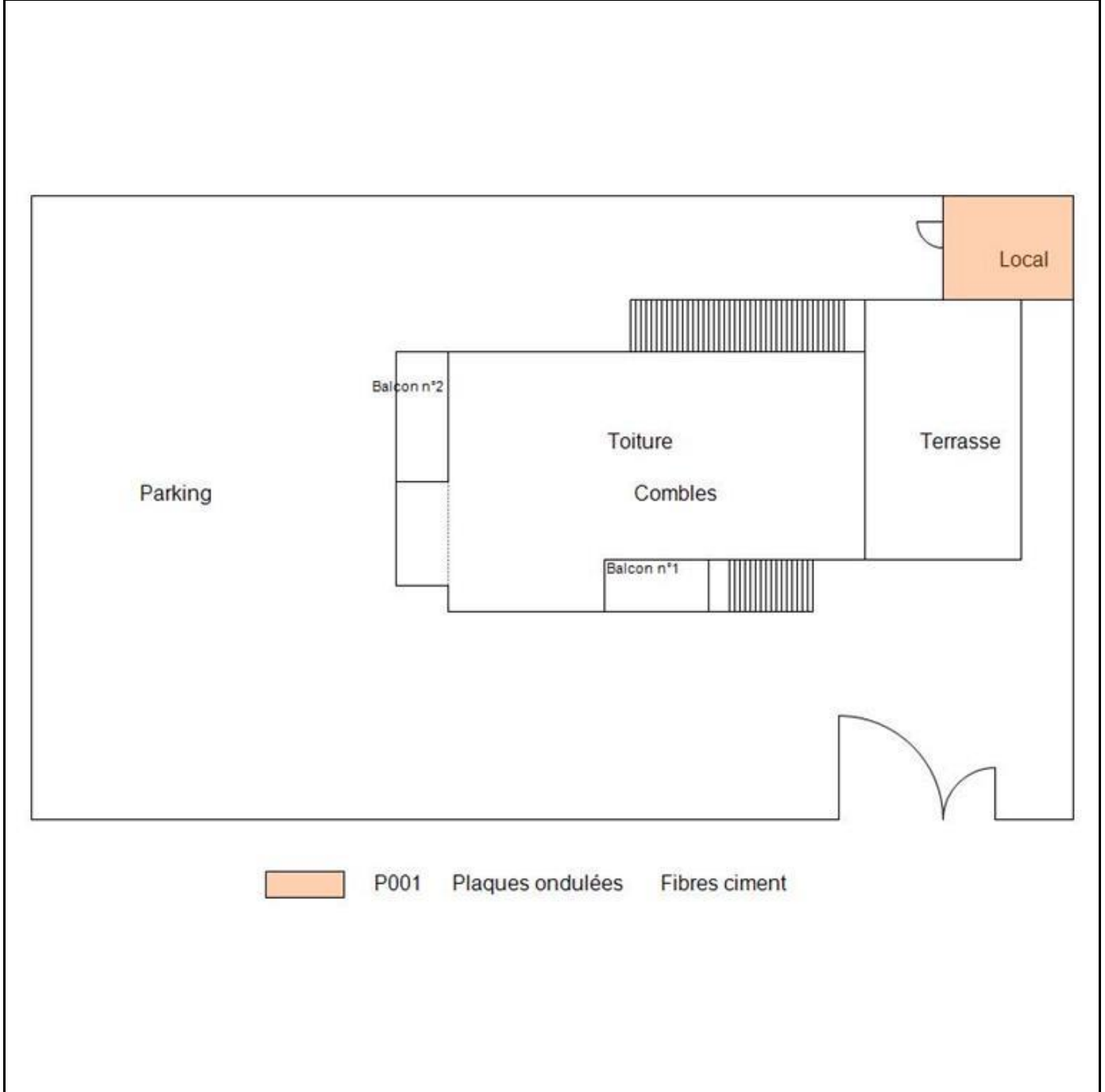
PLANCHE DE REPERAGE USUEL			
N° dossier :	33903		
N° planche :	3/4	Version :	0
		Type :	Croquis
Adresse de l'immeuble :	15 avenue Cernuschi 06100 NICE		
Origine du plan :	EX'IM		Bâtiment – Niveau :
			Croquis N°3



Amiante



PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	15 avenue Cernuschi 06100 NICE
N° dossier :	33903				
N° planche :	4/4	Version :	0	Type :	Croquis
Origine du plan :	EX'IM				



## ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES

### Document 1



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
 13590 MEYREUIL  
 Tél : 04.42.12.11.20  
 Fax : 04.42.26.69.58  
 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041807-8973 EN DATE DU 20/07/2018 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

**Client :**

EX'IM - SARL ADTI  
 M. Matthias WEGENER  
 20 Boulevard Lech Walesa  
 06300 NICE

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0418-12499  
 Echantillon ITGA : IT041807-8973  
 Reçu au laboratoire le : 16/07/2018

**Réf. Client :**

Commande	33903 A
Dossier client	VILLE DE NICE - 15 AVENUE CERNUSCHI - 06100 NICE
Echantillon	P001 - Fibres ciment - (Ext) Local - Plaques ondulées - Toiture
Description ITGA	Fibrociment rose sous forme de plaque

**Préparation :**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

**Technique Analytique :**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

**Résultat :**

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Fibrociment rose sous forme de plaque	META le 19/07/2018	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Valérie NOYER - Responsable de Laboratoire Adjoint

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

## ATTESTATION(S)

**Lsn-Assurances**

**ATTESTATION D'ASSURANCE  
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE  
DIAGNOSTIQUEUR TECHNIQUE IMMOBILIER**

Nous, soussignés, LSN Assurances, 81 rue Taitbout 75009 Paris, attestons par la présente que la société :

**A.D.T.I  
20 BOULEVARD LECH WALESA  
06300 NICE**

Est titulaire, par notre intermédiaire, de l'adhésion n° **A007** au contrat n° FR00011639EO18A souscrit auprès de la compagnie d'assurance :

**XL Insurance Company SE  
Représentée par  
XL Catlin Services SE  
50 rue Taitbout, 75320 Paris Cedex 09**

Garantissant les conséquences pécuniaires de la **Responsabilité Civile Professionnelle** de la société de Diagnostic Technique en Immobilier désignée ci-dessus dans le cadre des activités listées ci-après, **sous réserve qu'elles soient réalisées par des personnes disposant des certificats de compétence en cours de validité exigés par la réglementation.**

- ✓ Amiante avec mention (dont Amiante avant et après travaux, et avant démolition)
- ✓ Amiante sans mention
- ✓ DPE tout type de bâtiments
- ✓ DPE individuel
- ✓ Electricité
- ✓ Gaz
- ✓ Plomb (CREP)
- ✓ Termite
- ✓ ERNMT
- ✓ Mesurage Loi Carrez et autres mesurages inhérents à la vente ou à la location immobilière
- ✓ Etat des lieux locatifs ou dans le cadre de la contraction d'un prêt immobilier
- ✓ Audit sécurité piscine
- ✓ Etablissement d'états descriptifs de division (calcul de millième de copropriété)

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé à **1 000 000 € par sinistre et 2 000 000 € par année d'assurance.**

**LA PRESENTE ATTESTATION EST VALABLE POUR LA PERIODE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018 SOUS RESERVE DES POSSIBILITES DE SUSPENSION OU DE RESILIATION EN COURS D'ANNEE D'ASSURANCE POUR LES CAS PREVUS PAR LE CODE DES ASSURANCES OU PAR LE CONTRAT.**

**LA PRESENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES, DES CLAUSES ET DES CONDITIONS DU CONTRAT AUXQUELLES ELLE SE REFERE.**

Fait à PARIS, le **03/01/2018**  
Pour valoir ce que de droit

**Lsn-Assurances**   
- Département Professionnels -  
19, rue de Calais - 75331 Paris Cedex 09  
Tél : 01 33 20 50 50 - Fax : 01 53 20 51 47  
SAS au Capital de 3 978 810,90 € - RCS Paris 388 123 069  
N° ORIAS : 07 000 473. Sous le contrôle de l'ACPR

[www.lsn groupe.com](http://www.lsn groupe.com)

LSN Assurances : Société de Courtage d'assurance. 19 rue de Calais 75009 PARIS - SAS au capital de 3.978.810,90 € - RCS Paris 388 123 069 - Page | 1  
N° TVA FR 37 388 123 069 - N° ORIAS : 07 000 473. [www.orias.fr](http://www.orias.fr). Sous le contrôle de l'ACPR - Autorité de contrôle Prudential et de Résolution -61 rue Taitbout 75009 PARIS. Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes au Code des assurances.

**CERTIFICAT DE QUALIFICATION**



**Certificat de compétences  
Diagnosticueur Immobilier**

N° CPDI2101 Version 011

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

**Monsieur CABRIEL Thomas**

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

<b>Amiante avec mention</b>	<b>Amiante Avec Mention**</b> Date d'effet : 31/10/2017 - Date d'expiration : 30/10/2022
<b>Amiante sans mention</b>	<b>Amiante Sans Mention*</b> Date d'effet : 31/10/2017 - Date d'expiration : 30/10/2022
<b>DPE tout type de bâtiments</b>	<b>Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment</b> Date d'effet : 28/11/2017 - Date d'expiration : 27/11/2022
<b>DPE individuel</b>	<b>Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel</b> Date d'effet : 28/11/2017 - Date d'expiration : 27/11/2022
<b>Electricité</b>	<b>Etat de l'installation intérieure électrique</b> Date d'effet : 20/12/2013 - Date d'expiration : 19/12/2018
<b>Gaz</b>	<b>Etat de l'installation intérieure gaz</b> Date d'effet : 21/12/2017 - Date d'expiration : 20/12/2022
<b>Plomb</b>	<b>Plomb : Constata du risque d'exposition au plomb</b> Date d'effet : 12/10/2017 - Date d'expiration : 11/10/2022
<b>Termites</b>	<b>Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine</b> Date d'effet : 16/11/2017 - Date d'expiration : 15/11/2022

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.  
Edité à Saint-Grégoire, le 21/12/2017.

\* Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention.

\*\*Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.



Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev13